

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU ET COMITE DIRECTEUR L.L.B.B.

---

**Du 13 Décembre 2015 à 18H00 et 19H00  
à la Maison Régionale de Sports de Lorraine  
Tomblaine**

## **Salle Mirabelle**



PRESENTS : M. TERNARD A, Président  
Mme ANCEL M.C..  
MM. JOLIMET - KULINICZ –MERKLING - PREVEL –DEVISE - MICHEL  
- HENIQUI - BOISSEAU - BILICHTIN –BETTIOL – KILIANSKI - PICHON  
– NARDOZI - STAUDT – BEKKAYE -TIBERI -

ASSISTENT : Mme HABART C. - MM. TERNARD B. – ORY. P

EXCUSÉS : Mme HENIQUI K. - CANELA M - MM. GOLDBERG – MENECHINELLO –  
LEMONNIER - VALETTE



Le Président, André TERNARD ouvre la séance à 18H10.

### **André TERNARD - PRESIDENT**

Il rend compte de la réunion de la CCR (Commission de concertation Régionale sur la réforme territoriale) qui s'est tenue le 21 Novembre à Reims à laquelle il assistait avec les 4 Présidents de CD. La FFBB confirme son planning qui va jusqu'en 2020 avec l'aval du Ministère – Plus pour cette réunion un échange d'informations et des documents à remplir pour mi-janvier. A cet effet le Président réunira les 4 Président de CD le &9 décembre au siège. La prochaine réunion de CCR aura lieu dans le Nord le 19/03. Le Président SIUTAT rencontrera les Présidents des 3 Ligues à Nancy le 09/01. Les représentants de la Zone Est (ancienne formule) se retrouveront le 27/02 à Tomblaine.

Il annonce que Philippe CABALLO réunira les CTC et les Présidents de CD concernés le samedi 12 Mars à la Maison des Sports.

L'assemblée générale de la LLBB se déroulera le samedi 18/06 à 55220 Benoîte Vaux.

La Région a versé les 9 500 Euros de subvention pour FRANCE Serbie, reste à définir le solde final de l'opération avec le SLUC.

Il diffuse comme à chaque réunion la situation globale des dépenses Ligue qui ne présentent à ce jour aucune anomalie (voir sur le site – Finances LLBB).

Il signale qu'il a reçu un courrier de M. DEBREUX au sujet du fonctionnement de l'Union Metz-Nancy. Le Président propose de le recevoir à une prochaine réunion de bureau.

Il précise que Guillaume RAMBAUT a bien retiré la lettre recommandée lui demandant de restituer clé et badge de la LLBB, mais que ceci n'est toujours pas fait.

Fred CHALOUPY, président de la CFO demande une personne en mesure d'assurer la coordination sur la Zone Est. Michel TIBERI accepte éventuellement cette mission. Le Président en informera la CFO.

### **Secrétaire Général : Pierre JOLIMET**

Il précise que les tracés de la salle de Revigny vont être effectués.

Il indique que les recherches pour la Mutuelle obligatoire pour les salariés sont en cours, que deux sociétés seront reçues dans la semaine pour un choix définitif. Il regrette les délais très courts pour cette mise en place et la contrainte que ceci représente pour la LLBB du fait des bulletins de paie à destination des cadres des stages et des pôles (13 personnes concernées avec des salaires où la Mutuelle risque de représenter un montant supérieur à 10%).

### **Trésorier Général : Morvan MERKLING**

Il rappelle que comme déjà indiqué que toute feuille de frais déposée plus de 3 mois après le déplacement ne pourra être honorée.

### **COMMISSION SPORTIVE – L. KULINICZ**

Il communique la situation de la péréquation qui a à ce jour un solde négatif. A ce sujet est évoqué le problème de l'honneur régional qui souffre du manque d'arbitres et qui ne permet pas de désigner des arbitres en formation avec leurs tuteurs. Sujet épineux qu'il sera nécessaire d'évoquer au prochain mandat.

Il signale la réclamation posée par Rombas au sujet du surclassement d'une joueuse de Chavelot, le CD88 a régularisé la situation comme dans d'autres cas, les textes sont respectés le surclassement prenant effet à la date de dépôt du certificat médical.

Pour les U15F, aucun comité ne semble disposer à remettre des équipes départementales dans une seconde phase régionale, tout comme les U17F, ces équipes seront remises à disposition des CD.

Il informe que les tirages de la Coupe de Lorraine masculines ont été effectués et diffusés à l'ensemble des clubs.

Il donne la composition des barrages U20 – U17 et U15 qui se dérouleront le 20/12.

Pour l'EXF, les choix des CD devront être donnés pour le 20/12 et la première journée est fixée au 09/01.

Il évoque le problème de la rencontre Longwy Jœuf où les Joviciens n'avaient pas de licence.

Voir P.V sur site CSR qui sont acceptés par l'ensemble des présents.

Il est rappelé que :

**Le PV d'information permet :**

1/ A l'association sportive qui le désire de s'adresser à la CSR pour avoir un complément d'information sur l'une des décisions y figurant.

2/ A L'association sportive qui souhaite contester une amende ou un droit financier figurant dans un PV de le faire de suite auprès de la Commission Sportive Régionale.

Si après contrôle et vérification la réclamation est recevable la CSR annulera cette amende.

Dans le cas contraire la CSR donnera à l'association sportive toutes les explications et les motifs de la facturation de ce droit financier.

**IMPORTANT :**

Après approbation de ce PV « D'INFORMATION » par le Bureau de la Ligue les associations ne pourront plus contester les amendes et celles-ci deviendront fermes et définitives.

<b>COMMISSION DE DISCIPLINE : Thierry BILICHTIN</b>
---

La première réunion est prévue le jeudi 17 décembre.

<b>COMMISSION TECHNIQUE – Eric BETTIOL</b>
--

Il détaille le projet d'un stage à Barcelone, l'analyse financière donnée aux membres montre une réduction des coûts globaux par rapport aux dépenses globales de stage de l'an dernier (5 pas d'indemnités aux cadres pour ce stage – suppression d'un autre stage et réductions des journées de stages). Le CD donne son aval à ce déplacement, mais comme le Président demande à la CT de bien suivre les dépenses de ce stage et des opérations techniques restant à réaliser d'ici la fin de saison.

Il informe d'une demande du SLUC et de la CTC Pays Haut qui se disputeront la place en Interzone U17M pour que le perdant puisse participer en seconde phase au championnat de Lorraine U20 – Accord du CD.

Il annonce que le Docteur BROQUARD, appelé à d'autres fonctions, quitte son rôle de médecin de Ligue adjoint. Il sera nécessaire de trouver un médecin pour le pôle masculin.

Il signale qu'un point a été réalisé sur le respect de la charte des entraîneurs, les courriers seront envoyés aux clubs en situation anormale.

Le tournoi des 4 régions se disputera les 27-28-29/12 au Luxembourg. Le TIC le 10 janvier au Gymnase des Aiguillettes – organisation CD 54.

Une visite du ou des pôles est prévue le 19/01, le centre de formation du SLUC recevra le DTN adjoint le 18/01.

Il reprend le problème de l'Honneur masculin suite à une analyse faite en ETR.

## C.R.O – Michel TIBERI

Stages prévues le 20/12 à Metz et les 2-3/01 à Sarrebourg. Une réunion de CRO aura lieu le 14 janvier et une réunion Observateur Arbitres le 22/01.

Il commente le séminaire CFO à Paris auquel il a participé, où il a pu évoquer avec Fred CHALOUPY du problème du déficit d'arbitres en NM3.

Il précise que grâce au travail de Nicolas WIETNICK, le portail arbitres du site a pris de nouvelles couleurs et donne toutes les informations.

Jonathan STAUDT demande un accès étendu à FBI pour bénéficier de toutes les éditions. Laurent KULINICZ lui fera parvenir les informations nécessaires à leur production sans qu'il semble nécessaire d'étendre le profil du répartiteur.

Michel TIBER évoque pour terminer les derniers échanges de mails au sujet des feuilles de marque et autres.

Julien BOISSEAU rappelle que l'EMARQUE sera obligatoire à compter du 1<sup>o</sup> janvier en NM2.

Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est close à 20H40.

Le Secrétaire Général



Pierre JOLIMET

Le Président,



André TERNARD

**Le bureau se réunira le lundi 04 janvier à 19H00**  
**La prochaine réunion de Comité Directeur aura lieu le lundi 07**  
**mars à 19H00**

**La présente vaut convocation, il est demandé aux membres de**  
**bien vouloir confirmer leurs présences**